

COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 21 MAI 2007 A LA SALLE DES FETES DE LEOJAC

Etaient présents :

MM. CAMBON Jean (Président), ALAUX Jacques, ARLANDES Serge, BORD Jean-Claude, BRAJON Bernard, CABANES José, CAMBON Jean-Marc, CATALA Laurence, COLINET René, COURDESSE Julien, COUSSERAND Roger, DALAT André, DALPRA Jean-Louis, JOUANY Claude, FORANO Jean-Pierre (représentant LEVAVASSEUR Nicole), MASSEGLIA Richard (représentant MASSIP Raymond), MONTET Michel, PAGES Yves, PETIOT Christian, PEZOUS Bernard, SERRA Gabriel, TABARLY Jacques, TEULIERES Vincent

Etaient excusés :

MM. CAMION Pierre, LEVAVASSEUR Nicole, MASSAT André, MASSIP Raymond, TEYSSIERES Christian

I- GESTION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY

1- Examen et vote du Compte Administratif 2006

La délibération approuvant le Compte Administratif 2006 se trouve en dernière page.

II- POLITIQUES TERRITORIALES

1- Contrat de Pays Midi-Quercy

1.1- Liste des projets de la 5^{ème} programmation proposée au comité territorial de pilotage du 24 mai 2007

Mr CAMBON Jean évoque la liste des projets inscrits en 5^{ème} programmation du contrat de Pays Midi-Quercy, qui va être analysée lors du Comité Territorial de Pilotage du 24 mai 2007 puis validé lors du Comité Départemental des politiques territoriales du 22 juin 2007.

Il propose aux Maires concernés par des projets inscrits dans cette programmation de présenter leur projet au Comité Syndical:

- *ainsi Mr Bord présente son projet de pôle de santé à Parisot qui devrait permettre de rassembler les professionnels de la santé (Pharmacien, médecins, kinésithérapeutes, infirmières...) dans un même lieu créé par la Commune, afin de prévenir de la désertification de ces professions en zone rurale*
- *les Maires de Saint-Etienne-de-Tulmont, Montricoux, Nègrepelisse, Genebrières présentent leurs projets d'aménagement paysager de leur centre bourg inscrits en Mesure 3.2).*

Mr CAMBON informe l'assistance qu'il va présenter en commission culture du Conseil Régional Midi-Pyrénées, le schéma culturel du Pays Midi-Quercy inscrit en mesure 4.2).

Mr TABARLY évoque l'avancement du projet de P.E.R (pôle d'excellence rurale) autour de la chapellerie en Quercy Caussadais. Un bâtiment expo-spectacles sera aménagé en face de la gare à Caussade, et un centre d'accueil de formation sera créé à Septfonds.

Mme SALOMON (Conseillère Régionale Midi-Pyrénées) et Mr TABARLY présentent le projet de Maison Commune Emploi Formation du Pays Midi-Quercy également Maison de l'emploi), qui sera basée à côté du bâtiment d'exposition sur le chapeau, évoqué précédemment. Le choix du Maître d'œuvre est en cours et l'association gestionnaire de la structure va être créé en juin 2007.

Mr CAMBON évoque le projet d'étude prévisionnelle des emplois et compétences des établissements médico-sociaux en Pays Midi-Quercy. C'est une démarche territoriale

exemplaire dans un secteur d'activité porteur d'emploi dans les années à venir en Midi-Quercy.

Globalement, Mr CAMBON rappelle que l'organisation de notre Contrat de Pays autour de nos chartes thématiques (énergies, paysagère, culture, tourisme, PLIE, habitat-foncier...) structure notre projet de territoire et lui donne une cohérence et donc plus de crédibilité auprès des financeurs.

Mme SALOMON conforte cette conclusion, en précisant que le futur Contrat de Projet (2007-2013) et donc Contrat de Pays intègre fortement les thématiques sur lesquelles le Pays Midi-Quercy a déjà beaucoup travaillé. Le Pays Midi-Quercy sera donc le mieux armé pour s'inscrire dans ces nouvelles politiques territoriales qui se profilent pour la période 2007-2013.

2- Programme Leader+

2.1- Information sur un projet de coopération avec le Pays Albigeois et Baside : "Accompagnement des TPE"

Mr DARBOIS présente le contenu de ce projet de coopération qui sera examiné en juin 2007 par la Commission Nationale de relation des projets de coopération Leader +.

III- AVANCEMENT DE CERTAINES THEMATIQUES CONDUITES PAR LE SYNDICAT MIXTE

1- PLIE

1.1- Délibération sur le choix des opérateurs du PLIE et budget 2007 + Convention de partenariat avec le Site de Proximité pour un appui technique du PLIE pour 2007

Mr TABARLY précise que le Comité Opérationnel du PLIE qu'il préside a proposé de présenter un budget sur 1 an (et non sur 6 mois) pour assurer une continuité sur l'année de ce dispositif et solliciter les financements, notamment européens (FSE) nécessaires.

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Choix des opérateurs conventionnés dans le cadre du PLIE pour le 1^{er} semestre 2007 et budget prévisionnel du PLIE pour l'année 2007

Monsieur le Président rappelle les termes de la délibération n° 3 du 20 octobre 2005 approuvant le lancement d'un Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi en Midi-Quercy.

Lors du comité opérationnel du PLIE du 25 avril 2007, l'analyse des réponses à l'appel d'offre a été effectuée afin de choisir les opérateurs qui travailleront pour le PLIE durant le premier semestre 2007.

Les opérateurs sélectionnés sont les suivants :

Axe 1 : Renforcer l'accompagnement, se coordonner, agir sur les freins à l'insertion professionnelle

Nom de l'opérateur	Action	Coût total de l'action	Montant FSE sollicité
ADIAD 82	Accompagnement personnalisé et renforcé vers une insertion socio professionnelle des bénéficiaires travailleurs handicapés	13 359 €	13 359 €
EREF CC Quercy Caussadais	Accueil et accompagnement renforcé en Quercy Caussadais afin de favoriser l'accès aux bénéficiaires du PLIE à l'insertion socioprofessionnelle	34 374 €	17 186 €
EREF CC Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Accueil et accompagnement renforcé vers l'emploi pour les bénéficiaires du PLIE	24 000 €	16 378 €

EREF Site de proximité	Accueil et accompagnement en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron	31 311 €	14 161 €
Mission Locale 82	Accompagnement des publics jeunes dans le PLIE du Pays Midi Quercy	15 000 €	15 000 €

Axe 3 : Soutenir et développer l'insertion par l'activité économique

Nom de l'opérateur	Action	Coût total de l'action	Montant du FSE sollicité
Maison du Patrimoine	Chantier d'insertion portant sur l'inventaire du patrimoine bâti du Pays Midi Quercy	67 799 €	22 324 €
Les Amis du Terroir	Chantier d'insertion sur 2 thématiques : - cuisine collective - espaces verts, travaux d'extérieurs, bâtiment	54 970 €	16 320 €
Les Jardins des Gorges de l'Aveyron	Chantier d'insertion portant sur la gestion d'une exploitation maraîchère biologique	144 238 €	31 835 €

Axe 4 : Organiser et structurer l'intermédiation avec l'entreprise et le suivi dans l'emploi

Nom de l'opérateur	Action	Coût total de l'action	Montant du FSE sollicité
ADIAD 82	Rapprocher le public en insertion avec le monde économique du Pays Midi Quercy	24 950 €	24 950 €

Monsieur le Président rappelle les termes de la délibération n°10 du 26 octobre 2006 approuvant le principe de poursuivre le PLIE Midi-Quercy en 2007-2013.

Il convient donc de présenter un budget prévisionnel global du PLIE Midi-Quercy pour l'année 2007, permettant d'assurer une continuité du programme engagé en 2006.

Le budget prévisionnel est le suivant :

Maquette financière PLIE 2007			
Dépenses		Recettes	
Axe 1 - Opérateurs d'accompagnement	266 088 €	Aides à l'emploi CNASEA	290 112 €
Axe 2 - Formation Professionnelle	30 000 €	Etat (aide à l'accompagnement IAE)	9 555 €
Axe 3 - Insertion par l'économique	574 015 €	Conseil général 82 (PDI)	132 186 €
Axe 4- Actions de placement Emploi	59 900 €	Syndicat Mixte	14 783 €
Structure d'Animation et de Gestion	83 614 €	Autres collectivités	6 199 €
		Recettes des chantiers d'insertion	59 145 €
		Fonds Social Européen	501 638 €
Total Dépenses	1 013 617 €	Total recettes	1 013 617 €

Convention de partenariat avec le Site de Proximité pour un appui technique du PLIE Année 2007

Monsieur le Président rappelle les termes de la délibération n°3 du 20 octobre 2005 approuvant le lancement d'un Plan Local pour l'insertion et l'Emploi en Pays Midi-Quercy.

Monsieur le Président précise que pour la mise en œuvre du PLIE du Pays Midi-Quercy, le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy signera une nouvelle convention avec le Site de Proximité afin d'assurer une assistance technique du PLIE ;

Le montant global de l'appui technique PLIE apporté par le Site de Proximité est estimé à 35 312 € pour l'année 2007. Il est intégré dans le coût total de la S.A.G. (Structure d'Animation et de gestion) du PLIE, financé par le FSE (Fonds Social Européen).

1.2- Demande de subvention pour une étude-action sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences dans le secteur médico-social en Pays Midi-Quercy

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Demande de subvention pour une étude portant sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences dans le secteur médico-social en Pays Midi-Quercy

Monsieur le Président évoque une action initiée dans le cadre du PLIE du Pays Midi-Quercy qui a permis de repérer des besoins importants en main d'œuvre dans le secteur médico-social en Midi-Quercy (Maison de retraite, hôpital Local, ...).

Une enquête a été réalisée auprès des établissements du territoire révélant la nécessité et la pertinence de mener une étude-action territoriale en Midi-Quercy pour anticiper les besoins en main d'œuvre.

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy serait maître d'ouvrage de cette étude pour laquelle l'Etat (via la DDETFP), les collectivités territoriales et les établissements concernés vont être sollicités pour le financement.

A titre indicatif, le plan de financement de cette opération serait le suivant :

Dépenses TTC		Recettes	
Prestation externe par un cabinet d'études	40 000 €	Etat (50%)	20 000 €
		Conseil Général (15%)	6 000 €
		Conseil Régional (15%)	6 000 €
		Etablissements (10%)	4 000 €
		Autofinancement (10%)	4 000 €
TOTAL	40 000 €	TOTAL	40 000 €

2- Programme d'Intérêt Général (P.I.G.° : logements centres-bourg en Midi-Quercy

2.1- Choix de l'opérateur externe du P.I.G.

Mr DARBOIS présente une note d'information sur le P.I.G. logements centre bourg du Pays Midi-Quercy qui va être signé officiellement en juin 2007. Il précise que le prévisionnel pour 3 ans des contributions des 3 Communautés de Communes concernées, a été revu à la hausse, tout en restant sur le même principe d'une participation à hauteur de 10% des travaux effectivement réalisés.

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Choix de l'Opérateur Externe pour l'animation et le suivi technique du Programme d'intérêt Général (PIG) : logements centres bourg en Midi-Quercy

Monsieur le Président rappelle les termes de la délibération n°7 du 26 octobre 2006 approuvant le lancement d'un Programme d'Intérêt Général.

Lors de la commission d'attribution du 25 avril 2007, l'analyse des réponses à l'appel d'offre a été effectuée afin de choisir l'opérateur qui assurera l'animation et le suivi technique du Programme d'Intérêt Général pour une durée de trois ans.

L'opérateur qui a été sélectionné est Monsieur Jean-Pierre BOUGLON – Architecte Urbaniste à Toulouse.

Le montant de l'opération s'élève à 84 506,20 €HT soit 101 069.42 €TTC sur trois ans.

2.2- Projet Leader+ Habitat groupé de qualité environnementale et paysagère

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Projet Leader + Habitat groupé de qualité environnementale et paysagère : Hameaux et quartiers durables de Midi-Quercy – Convention entre l'Association des Auto-Ecoconstructeurs de l'Economie Solidaire (AES) et le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Monsieur le Président rappelle qu'en application des orientations de la Charte de Développement Durable du Pays, de la Charte Paysagère, du programme Habitat du Pays et du plan d'action Energie du Pays Midi-Quercy, le Syndicat Mixte initie et soutient certaines actions destinées à faire connaître, et généraliser des bonnes pratiques en matière d'urbanisme et de constructions nouvelles. Une action a été développée dans le cadre du programme Leader + et vise la valorisation d'expériences innovantes sur l'habitat groupé et l'écoconstruction.

L'écohamneau de Verfeil sur Seye figure parmi ces projets innovants : le Syndicat Mixte participe depuis 2004 au comité de pilotage de ce projet et souhaite valoriser les atouts de cette expérience en direction d'autres communes en assurant une communication à l'échelle du Pays sur les outils et méthodes utilisés dans ce projet.

L'Association des Auto-Ecoconstructeurs (AES) assure la promotion et la mise en œuvre du projet sur la commune de Verfeil. Cette action comprend l'animation d'un groupe local d'accueil des nouveaux résidents, la tenue d'une rencontre publique d'information de la population sur le déroulement du projet, et l'organisation de 2 journées d'accueil des candidats à l'installation en lien avec le groupe local d'accueil.

Afin de soutenir cette initiative et garantir une bonne communication en direction des habitants et des élus, il convient d'établir une convention entre le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy et l'association AES. Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy apportera, dans le cadre de cette convention, une contribution financière de 2 413 euros TTC pour soutenir l'activité d'intérêt général menée par cette association à l'occasion de la réalisation de ce projet. Cette dépense sera intégrée dans le projet global « habitat groupé de qualité environnementale et paysagère » cofinancé à hauteur de 65 % par l'Europe (Leader +) et le Conseil Général de Tarn et Garonne.

3- Coordination Politique touristique du Pays Midi-Quercy

3.1- Information sur la Carte Avantages Midi-Quercy

Mr MONTET, initiateur de projet il y a 2 ans sur une partie de Pays, puis élargi à l'ensemble du Pays Midi-Quercy cette année, présente les principes de cette carte destinée aux habitants du Pays Midi-Quercy et aux touristes.

4- Groupe ADEFPAT "Enfance-Jeunesse Pays Midi-Quercy" : présentation du document d'étape

Mr PESSOTTO Gino (membre du CDD) présente le rapport d'étape réalisé avec un groupe rassemblant essentiellement les coordinatrices enfance-jeunesse de 3 communautés de communes (Maryse GORRE ; Sophie VANHOVE ; Brigitte BRISSON) avec l'aide d'un consultant mis à disposition dans le cadre d'un accompagnement ADEFPAT.

Ce rapport distingue les 2 tranches d'âges: 6/12 ans et 12/18 ans.

La petite enfance n'a pas fait l'objet de ce travail car les Communauté de Communes n'avaient pas toutes l'an dernier de coordinateur comme pour l'enfance-jeunesse. Depuis, cela a évolué, ce travail d'analyse de l'existant et de proposition d'organisation pourrait être également réalisé pour la petite enfance en Midi-Quercy.

⇒ La tranche 6/12 ans:

Une logique de "l'offre" semble prévaloir sur cette tranche d'âge. Ainsi, plus il y a d'offre de service proposée (ex: Communauté de Communes "Terrasses et Vallée de l'Aveyron") plus elle est fréquentée et donc optimisée en terme d'encadrement et donc de coût de revient de l'heure d'activité.

Ainsi on observe des différences significatives entre Communauté de Communes en terme de couverture des besoins théoriques (1000 heures/an/enfant essentiellement grâce aux CLAE-CLSH).

C'est un transfert complet de la compétence enfance-jeunesse, qui permet à la Communauté de Communes "Terrasses et Vallée de l'Aveyron" de mutualiser l'effort financier et ainsi de proposer un service de proximité sur presque chaque commune.

Mr PAGES précise qu'en Quercy Caussadais il a été choisi de préconiser un régime associatif existant coordonné à l'échelle de la Communauté de Communes, car le niveau de service n'était pas le même partout. Toutefois il estime que cela peut évoluer par la suite.

Mr PETIOT précise que le CLAE en tant que tel n'existe plus à Saint Antonin Noble Val mais qu'un service de garderie avec les mêmes horaires l'a remplacé.

⇒ La tranche 12/18 ans:

Mr PESSOTTO signale que cette tranche d'âge est tout à fait différente puisque nous sommes dans une logique de demande et non de l'offre.

Mme CATALA conforte cette analyse en précisant qu'il y a peu d'offre en Midi-Quercy pour cette tranche d'âge et donc on ne peut pas dire que ces jeunes sont en rejet d'une offre. Il faut aller au devant des jeunes, les aider à élaborer cette demande sur la base d'offre suggérée.

Mr CAMBON Jean pense qu'il manque à ce constat une approche sur la fréquentation des associations sportives et culturelles par les jeunes 12/18 ans.

De même, il serait souhaitable d'approfondir le volet compétences et formation des personnels car cela constitue un potentiel d'emplois important en Midi-Quercy.

Mr PESSOTTO précise que ces aspects (qualification du personnel, statut...) sont en cours d'analyse par le groupe.

Mr PESSOTTO conclue par les propositions d'action à l'échelle du Pays Midi-Quercy :

⇒ *Plan de formation (EDEC) mutualisé afin d'encourager la formation continue des personnels et définir une charte territoriale de l'accueil des jeunes en Midi-Quercy.*

⇒ *Développer des activités sectorielles communes tournées vers l'environnement ou des actions culturelles.*

⇒ *Création d'une cellule de veille notamment en faveur des jeunes.*

Mr CAMBON conclue en remerciant le groupe ADEFPAT pour son travail remarquable qui a permis d'avoir une vision d'ensemble et différenciée du service enfance-jeunesse en Midi-Quercy.

Cela va favoriser la discussion notamment lors du Groupe d'appui au projet ADEFAPT (Comité de Pilotage avec les partenaires institutionnelles) qui va se réunir prochainement. Il suggère qu'un groupe de travail soit constitué pour continuer à approfondir ce travail.

5- Appel à projet Economie Solidaire du Conseil Régional "Circuits courts bio en Midi-Quercy"

5.1- Convention d'objectif avec l'association G.A.B. 82 (Groupement d'Agriculteurs Biologiques)

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Convention entre l'Association G.A.B. 82 (Groupement d'Agriculteurs Biologiques du Tarn et Garonne) et le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy vient d'être choisi par le Conseil Régional de Midi-Pyrénées dans le cadre de l'appel à projets Economie Solidaire aux Pays et Parcs, axe 2 "Circuits courts du producteur aux consommateurs".

La candidature du Pays Midi-Quercy proposait de réaliser une étude –action sur la faisabilité d'un développement des circuits courts visant à valoriser des produits issus de l'agriculture biologique ou à forte qualité environnementale.

Dans ce cadre, il est proposé de conventionner avec l'association G.A.B. 82 regroupant une grande partie des agriculteurs concernés, pour qu'elle réalise sur un an (mi 2007- mi 2008) un travail de prospection-animation auprès des producteurs et des consommateurs.

Ce travail devra déboucher sur un schéma de développement des circuits courts bio en Pays Midi-Quercy.

Le plan de financement prévisionnel global de cette opération portée par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy serait le suivant :

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement et prestations	43 000 €	Conseil Régional	23 000 €
		Union Européenne (Leader)	15 700 €
		Autofinancement	4 300 €
TOTAL	43 000 €	TOTAL	43 000 €

6- **Dispositif Local d'Accompagnement (D.A.L. 82)**

6.1- *Demande de participation financière au Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy*

Le Comité syndical accepte le principe d'une participation financière du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy au Dispositif Local d'accompagnement 82 pour 2007.

La délibération suivante a été adoptée à l'unanimité :

Convention avec Montauban Tarn et Garonne Initiatives dans le cadre du dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Monsieur le Président expose aux membres du comité syndical que l'une des priorités de notre charte de développement durable du Pays Midi-Quercy est l'accompagnement d'activités et services d'utilité sociale (essentiellement associatives) créatrices d'emplois.

Monsieur le Président précise que les structures qui proposent des activités et services d'utilité sociale ne cessent de se développer participant ainsi au développement local des territoires. Cependant ces structures sont confrontées à des enjeux de consolidation et de pérennisation de leurs activités, celles-ci participant au maintien et au développement de l'emploi.

Les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) se proposent d'apporter un accompagnement à ces structures, qui développent ces activités, dans leurs démarches de consolidation et d'autonomisation économique.

Par conséquent, Monsieur le Président propose qu'une convention soit signée avec l'association Montauban Tarn et Garonne Initiatives au titre de sa fonction de DLA sur le territoire de Tarn et Garonne. Celle-ci définira les modalités d'appui du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy ainsi que le montant de la participation financière fixée à 3 300 € pour l'année 2007.

IV- **Informations diverses**

- 1- Journée du petit patrimoine de Pays du Midi-Quercy le 24 juin 2007
- 2- Forum des emplois médico-sociaux en Pays Midi-Quercy le 31 mai 2007
- 3- Participation du Pays MQ à la Foire nationale à l'installation de Limoges les 1^{er} et 2 juin 2007

Compte Administratif 2006

Nombre de membre en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES

POUR

CONTRE

ABSTENTION

41

22

22

22

0

0

Date de convocation : 03/05/2007

Compte tenu de l'objet de la délibération, Monsieur Jean CAMBON, Président, s'est retiré en confiant la présentation de ce dossier à Monsieur Bernard PEZOUS, 3^{ème} Vice-Président, portant ainsi le nombre de présents à 22 et le nombre de suffrages exprimés à 22

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de Monsieur Bernard PEZOUS, 3^{ème} Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2006, dressé par Monsieur le Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré ;

1- Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents	dépenses ou déficit	recettes ou excédents
Résultats reportés		77 007.94 €	2 581.64 €		2 581.64 €	77 007.94 €
Opérations de l'exercice	692 398.20 €	736 562.00 €	13 524.02 €	18 097.00 €	705 922.22 €	754 659.00 €
TOTAUX	692 398.20 €	813 569.94 €	16 105.66 €	18 097.00 €	708 503.86 €	831 666.94 €
Résultats de clôture		121 171.74 €		1 991.34 €		123 163.08 €
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	692 398.20 €	813 569.94 €	16 105.66 €	18 097.00 €	708 503.86 €	831 666.94 €
RESULTAT DEFINITIF		121 171.74 €		1 991.34 €		123 163.08 €

2- Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3- Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

4- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci dessus.

POUR EXPEITION CONFORME

Le 3^{ème} Vice-Président

Ont signé au registre des délibérations :

MM. ALAUX Jacques, ARLANDES Serge, BORD Jean-Claude, BRAJON Bernard, CABANES José, CAMBON Jean-Marc, CATALA Laurence, COLINET René, COURDESSE Julien, COUSSERAND Roger, DALAT André, DALPRA Jean-Louis, JOUANY Claude, FORANO Jean-Pierre (représentant LEVAVASSEUR Nicole), MASSEGLIA Richard (représentant MASSIP Raymond), MONTET Michel, PAGES Yves, PETIOT Christian, PEZOUS Bernard, SERRA Gabriel, TABARLY Jacques, TEULIERES Vincent

Bernard PEZOUS

